

Nouveaux projets de bandes riveraines en zone agricole!

Vaudreuil-Soulanges, le 10 juillet 2019. Le Conseil du bassin versant de la région de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS), en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et les clubs agroenvironnementaux, pilote depuis l'automne 2018 deux nouveaux projets en milieu agricole.

Balisage des bandes riveraines des bassins versants des rivières Beaudette et Delisle

D'une durée de trois ans, le projet de balisage des bandes riveraines en milieu agricole vise à travailler de concert avec les entreprises agricoles qui interviennent dans les deux bassins. Cela afin de rendre visible à la fois pour le producteur agricole et pour les citoyens, la berge minimale prescrite par la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* à conserver lors des travaux au champ. À ce jour, 10 entreprises agricoles ont signifié leur engagement envers le projet avec un peu plus de 4 km de berges balisées au printemps 2019. La visite ainsi que l'installation des piquets sont gratuites.

Projet vitrine de bandes riveraines élargies des bassins versants des rivières Beaudette et Rouge

D'une durée de trois ans, le projet vitrine de bandes riveraines élargies en milieu agricole comporte deux objectifs. D'abord, il vise à contrer la problématique d'érosion des berges et de sédimentation, puis de conscientiser et mobiliser les producteurs agricoles à l'adhésion de meilleures pratiques agroenvironnementales durables, notamment par l'aménagement de bandes riveraines élargies.

Le COBAVER-VS coordonnera l'aménagement des bandes riveraines élargies auprès des entreprises agricoles qui interviennent dans les deux bassins. La priorité des interventions vise particulièrement le cours d'eau longeant la route 201 de la rivière Rouge, soit de Coteau-du-Lac en passant par Saint-Clet jusqu'à Sainte-Marthe et plusieurs tronçons de la Rivière-Beaudette. À ce jour, 4 entreprises agricoles ont signifié leur engagement envers le projet et les travaux d'aménagement sont en cours.

RAPPEL IMPORTANT

L'installation de piquets en bordure des cours d'eau délimite la zone minimale à conserver (sans labour ni épandage) permettant ainsi à la bande riveraine de mieux jouer son rôle de filtre naturel (fonction d'assainissement) et de protection des habitats (fonction écologique). Le couvert végétal, une fois établi, freinera l'érosion en retenant les sols sur la berge, limitant ainsi l'apport de sédiments au cours d'eau et par le fait même, l'entretien de ceux-ci.

Pour faire connaître ces initiatives, un panneau portant une inscription démontrant la participation du producteur agricole sera installé à sa convenance. Cela permettra de signifier les efforts investis par la communauté agricole aux fins de protection des cours d'eau du territoire.

La communauté agricole des bassins versants ci-dessus mentionnés ainsi que les producteurs de la région de Vaudreuil-Soulanges qui veulent participer à l'un des projets sont invités à contacter Jikenson Merissaint, chargé de projets, au (450) 216-0707 ou à agronomie@cobaver-vs.org

Ces projets sont réalisés dans le cadre du Programme Prime-Vert, sous-volet 2.1 — Approche régionale, du MAPAQ.

--- 30 ---

Source et pour information :

Julie Cyr, M.Sc.Géogr.
Directrice générale
COBAVER-VS
13, rue Sainte-Catherine
Saint-Polycarpe (Québec),
J0P 1X0
(450) 216-0707
dg@cobaver-vs.org